

Interpellation au sens de l'article 66 du Règlement du Conseil communal

Simone utilise les transports publics, épisode 2

Madame la Présidente,
Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales et Messieurs les Municipaux,
Chères et chers collègues,

Cette interpellation pose quelques questions concernant les transports publics et souhaite notamment faire le point sur des interpellations précédentes.

- 1) J'ai appris que l'entreprise de transports publics VMCV a revu le parcours de plusieurs de ses lignes de bus (par exemple 207 et 208) pour le prochain horaire. La commune de La Tour-de-Peilz a déjà convié des conseillers communaux à une séance d'information à propos de ces changements. Vevey fera de même et l'a déjà annoncé.

Quand et comment la Municipalité entend-elle informer les usagers des changements futurs ?

Pour quelle raison la *commission consultative sur la mobilité* n'est pas consultée ou du moins informée en amont ?

- 2) La période de consultation de l'horaire 2025 aura lieu du 23 mai au 9 juin 2024. Il entrera en service le 15 décembre 2024.

La Municipalité envisage-t-elle d'informer rapidement le Conseil communal des changements prévus avant que ses membres ne les découvrent dans la consultation publique dans deux mois ?

- 3) L'interpellation déposée en mars 2022 (2022-IN-03), intitulée *Après en voiture Simone, Simone utilise les transports publics*, aborde plusieurs questions en lien avec la qualité, la fréquence et l'évolution de la desserte en transports publics de notre commune. La réponse donnée en juin 2022 évoque une rencontre en septembre de la même année entre une délégation de la Municipalité, le Canton et des entreprises de transports publics pour traiter des questions soulevées. Aucun suivi n'a été donné depuis.

Cette rencontre a-elle eu lieu et qu'en est-il ressorti ?

La cadence en soirée sera-t-elle enfin améliorée, voire passée à la demi-heure ?

Quand la Municipalité entend-elle informer les habitantes et les habitants de ces améliorations ?

- 4) L'interpellation déposée en mars 2023 (2023-IN-01) qui traite de l'exclusion de l'arrêt des Pléiades de la zone *mobilis* est en attente.

Qu'en est-il ?

L'arrêt des Pléiades sera-t-il enfin prochainement intégré dans une zone *mobilis* ?

5) L'interpellation déposée en août 2023 (2023-IN-05) qui aborde la tarification des transports publics est toujours en souffrance. Au budget 2024, notre commune participe pour plus de 2.9 millions de francs au financement d'entreprises de transports publics au service de notre population.

Notre commune comprend 6 zones *mobilis* alors que Lausanne n'en comporte que deux. Où en est-on dans les tractations avec le Canton pour gommer cette inégalité de traitement qui se traduit par des coûts surfaits pour les usagers ?

6) La Municipalité envisage-t-elle à l'avenir d'informer régulièrement le Conseil communal de l'évolution du dossier *Transports publics* ?

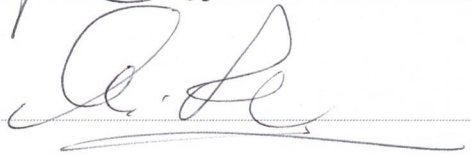
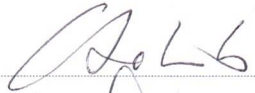
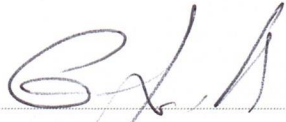
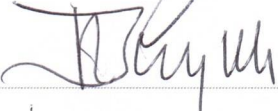
Je vous remercie de votre attention et d'une réponse écrite.

Clies, le 25 mars 2024

Al

Alain Salanon, pour le groupe Les Vert·e·s.

Signature de conseillères et conseillers qui appuient l'interpellation (au moins 5)

Nom	Prénom	Signature
FILIPPOZZI	YVES	
Quillet	Jeanne	
Porrelet	Ulrich	
SCHUAB	André	
Chaffoz Parguel	Anne	
Monard	Charles	
SINGARIELLA	Gisèle	
Ingold	Rolf	
Antoine Paret		